

un coin de la tente derrière un rideau. Elle y reste cachée durant trois nuits à ses parents, à son époux, à tout le monde, sauf à quelques amies intimes, qui s'occupent à consulter les sorts. Ce laps de temps écoulé, elle est tirée solennellement de derrière le rideau, son mari peut la voir et il peut voir ses beaux-parents. C'est ce qu'on appelle la fête du visage découvert (*Bet atchâr toy* en kyrghyz, *yuz atchkou* dans le dialecte du Turkestan chinois). La pudeur n'entre pour rien dans ce rite, puisque la jeune épouse ne connaît pas ou est censée ne pas connaître son mari ; du reste on ne conçoit pas quelle pudeur peut éprouver un beau-père à voir son gendre, une belle-mère à voir sa bru. Encore moins est-ce l'expression de la colère du père contre le ravisseur de sa fille, dans l'hypothèse, d'ailleurs purement fantaisiste, du mariage par capture ; car pourquoi, en ce cas, le beau-père fuirait-il le gendre au lieu de l'attaquer ou de le menacer ? pourquoi le jeune homme et sa mère tiendraient-ils l'épouse à l'écart ? Tout s'éclaircit au contraire si l'on admet que la présentation de la jeune fille au foyer ne suffisait pas primitivement à l'initier d'une manière définitive au culte de la famille où elle entrait ; il fallait en outre que les divinités domestiques, qui en principe refusent l'hommage de l'étranger, l'eussent agréée et l'eussent autorisée à leur sacrifier. On consultait donc le sort, ou plutôt, dans les temps anciens, on procédait à une cérémonie pour contraindre les mânes à se montrer favorables. Tant que la réponse attendue n'était pas obtenue, le mariage restait en suspens. La situation était délicate, le jeune homme avait enlevé une fille à son foyer et ne lui en avait pas procuré un autre ; on était dans le doute et la crainte. Le mari n'approchait point de sa femme qui n'était qu'une intruse dans sa famille, il évitait de se rencontrer avec son beau-père, vraisemblablement pour des motifs religieux, car pendant la durée des rites de propitiation, il fallait rester pur de tout contact avec l'étranger, surtout avec un étranger qui avait été cause d'un trouble dans le culte domestique. Enfin l'arrêt favorable étant rendu, la jeune épouse sortait de sa reclusion, s'avancait vers le feu, y versait de la graisse par manière de sacrifice religieux, en disant : *Out ata ! out ana !* indiquant clairement par ces